

## GUIDE ORGANISATEURS

### Contrôles Antidopage sur les événements internationaux UCI

#### 1. Introduction

Les événements internationaux de l'UCI sont soumis à des contrôles antidopage selon le Règlement Antidopage de l'UCI. L'Agence de contrôles internationale (« International Testing Agency » - « ITA ») est l'entité en charge de la mise en œuvre du programme antidopage de l'UCI. L'organisateur est responsable de mettre en place les aspects pratiques et des coûts des contrôles.

#### 2. Personnel de prélèvement des échantillons

L'ITA désignera **1 à 3 Personnel de prélèvement** selon la discipline.

L'ITA sera responsable de couvrir les coûts des indemnités journalières ainsi que les frais de déplacement du personnel de prélèvement sur l'événement. Tous les coûts liés à l'hébergement (chambre d'hôtel avec petit déjeuner) et au transport du personnel de prélèvement pendant l'événement, sont pris en charge par l'organisateur (par exemple, pick-up à et vers l'aéroport ou la gare, transport de l'hôtel au lieu de l'événement, etc.). Veuillez noter que le personnel de prélèvement peut procéder à des contrôles hors ligne d'arrivée ; en conséquent, le personnel de prélèvement aura besoin d'un moyen de transport disponible pour exercer ses fonctions. Dès lors, la mise à disposition au personnel de prélèvement d'une voiture (avec chauffeur ou de location) est généralement la meilleure solution.

L'organisateur doit également mettre à disposition du personnel de prélèvement, le personnel supplémentaire suivant :

- Témoin d'échantillon masculin/féminin : si nécessaire, une personne ayant une formation médicale (par exemple médecin, infirmier, paramédical, etc., qui doit être à l'aise avec la tâche d'assister au passage d'un échantillon) doit être présente pour agir en tant que témoin (sexe adapté à la catégorie de la ou des races). Cette personne devra être affectée uniquement aux contrôles antidopage (cette personne ne peut donc pas être le médecin de la course). Veuillez noter que dans certains pays, selon la loi, cette tâche ne peut être remplie que par un médecin ou un infirmier.
- Chaperons : un chaperon par coureur à contrôler et du même sexe que le coureur (nombre à confirmer par le personnel de prélèvement en temps voulu).
- Assistant : une personne désignée pour aider le personnel de prélèvement avant et pendant l'événement et assurer la liaison avec l'organisateur.
- Accréditation : il est nécessaire que le SCP et les chaperons soient correctement accrédités afin d'avoir accès à toutes les infrastructures, sans aucune restriction.

### 3. Matériel de Contrôle du Dopage

Le matériel suivant est requis :

- Kits antidopage : récipients de collecte d'urine, bouteilles A & B scellées et échantillons partiels – en quantité suffisante (1.5 fois le nombre de contrôles prévus). Pour connaître le nombre de tests requis et les fabricants de kits antidopage, veuillez demander assistance à l'ITA.
- Signalisation : afin d'indiquer la direction vers le poste de contrôle du dopage depuis la ligne d'arrivée. Un coureur doit être en mesure de trouver le poste de contrôle du dopage tout seul.

### 4. Postes de Contrôle du Dopage

Le poste de contrôle du dopage doit être équipé de manière à faciliter le fonctionnement des contrôles et doit être situé à proximité immédiate de la ligne d'arrivée. L'emplacement doit être clairement indiqué à partir de la ligne d'arrivée. Un coureur doit être en mesure de trouver le poste de contrôle du dopage tout seul. L'intimité des coureurs doit être respectée. L'organisateur doit désigner un officiel chargé de surveiller l'entrée du poste de contrôle du dopage et seulement permettre aux gens impliqués dans les contrôles antidopage d'entrer. Le poste de contrôle du dopage doit pouvoir se verrouiller.

Le poste de contrôle du dopage doit être chauffé ou climatisé, assez grand, uniquement utilisé pour les contrôles antidopage et doit comprendre trois zones distinctes : une salle d'attente, une salle de consultation (où le personnel de prélèvement, le témoin d'échantillon et le coureur pourront remplir et signer les formulaires) comprenant des toilettes pour le passage de l'échantillon :

#### 1. Salle d'attente (20-25m2):

- Aération ou fenêtre ouverte
- Boissons scellées réfrigérées – eau minérale, boissons non-alcoolisées
- Chaises confortables (10)
- Table
- TV (pour que le personnel de prélèvement puisse suivre les résultats et sélectionner les coureurs à contrôler)
- Poubelles

#### 2. Toilettes :

- Toilettes
- Assez large afin que le témoin puisse assister au passage de l'échantillon
- Equipé d'eau courante, savon et serviettes
- Miroir contre le mur derrière les toilettes pour faciliter l'observation faite par le témoin d'échantillon

#### 3. Salle de consultation :

- Aération ou fenêtre ouverte
- Bureau

- Chaises (4)
- Système de communication (téléphone et/ou radio)
- Réfrigérateur pour garder les échantillons au frais avant leur transport – possibilité de le verrouiller
- Matériel d'emballage pour envoyer les échantillons et du ruban adhésif (avec des étiquettes pour les adresses)
- Poubelles
- Courant (prises électriques)
- Enveloppes (A4)
- Connexion internet (wifi ou câbles)

**Note : 1 salle de consultation avec toilette est nécessaire par personnel de prélèvement (voir exemples ci-dessous pour plus de détails).**

L'ITA notifiera aussi la Fédération Nationale de l'organisateur.

La Fédération Nationale est cependant responsable d'aider l'organisateur avec l'organisation de la logistique des contrôles après l'arrivée, et donc des obligations susmentionnées. Nous vous suggérons donc de prendre contact avec votre Fédération Nationale.

## **5. Analyse des Echantillons**

L'organisateur est responsable des coûts des analyses des échantillons effectuées dans un laboratoire accrédité par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) ainsi que des coûts de transport des échantillons au laboratoire.

- Transport des échantillons : l'organisateur doit prévoir l'envoi des échantillons à un laboratoire accrédité par l'AMA avec une compagnie de transport fiable. Le transport peut également être effectué si possible par un membre de votre personnel.
- Laboratoire : voici la liste des laboratoires accrédités par l'AMA <https://www.wada-ama.org/en/resources/lab-documents/list-wada-accredited-laboratories>

## **6. Information Générales**

- Les contrôles seront effectués selon le Règlement Antidopage de l'UCI et les procédures et instructions de l'ITA.
- Les coureurs sélectionnés pour un contrôle seront notifiés par une escorte (chaperon) et se présenteront immédiatement au poste de contrôle du dopage, à moins que des raisons valables ne justifient un retard ; les coureurs sélectionnés doivent demeurer constamment en contact visuel avec l'escorte (ou autre personnel de prélèvement) dès le point initial de prise de contact du chaperon jusqu'à la fin de la procédure de prélèvement d'échantillon. Si la remise des prix a lieu immédiatement après la manifestation et que le coureur est requis d'y

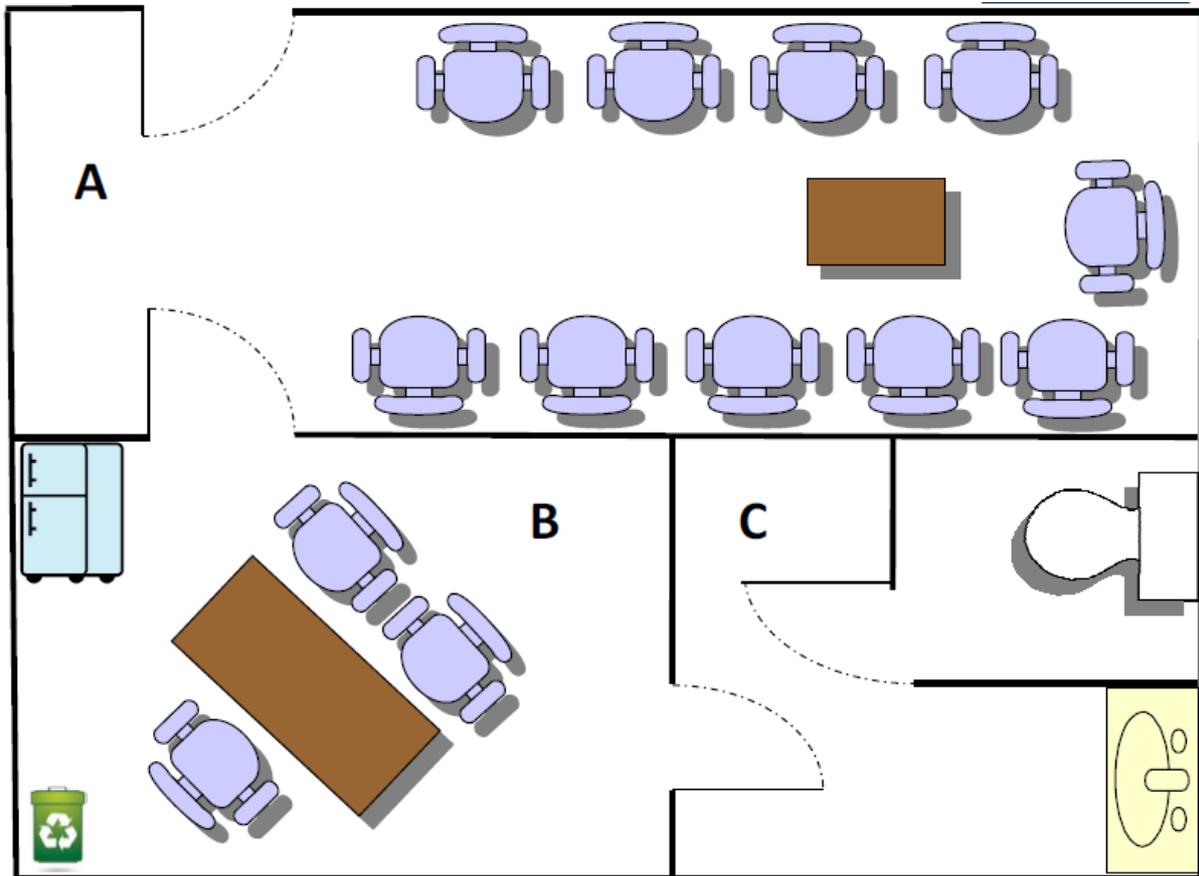
participer, il sera escorté d'abord à la zone de remise des prix, puis à la conférence de presse et enfin au poste de contrôle du dopage.

- Tout changement de localisation des coureurs (nom d'hôtel, adresse, numéros de téléphone) doit être communiqué sans délai à l'UCI et aux agents de contrôles du dopage de l'ITA.

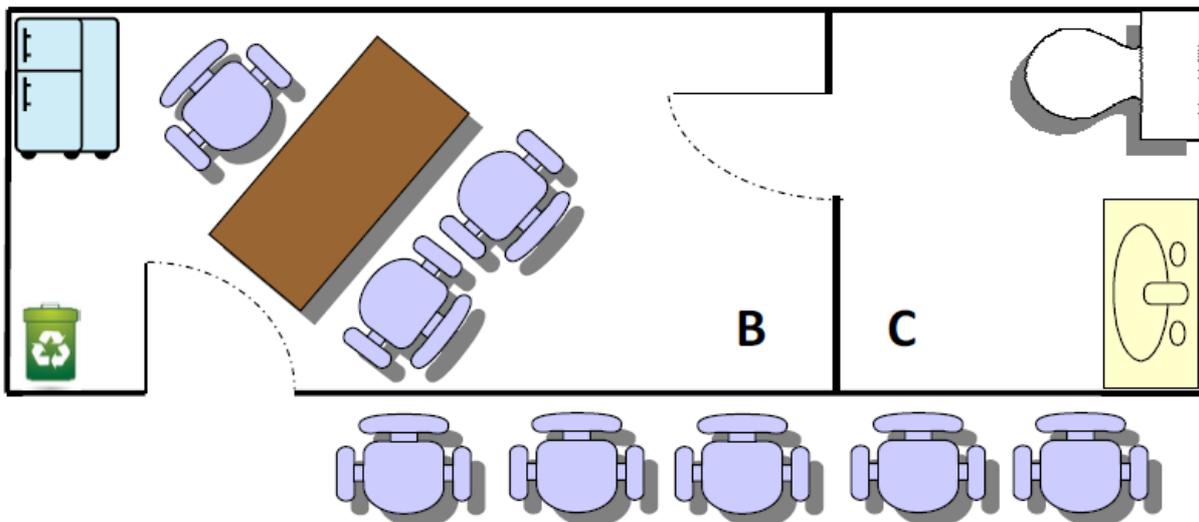
Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter:

International Testing Agency (ITA)  
CH – 1007 Lausanne  
Tel : +41 21 612 12 12  
[cycling.testing@ita.sport](mailto:cycling.testing@ita.sport)

## MODÈLE POSTE DE CONTRÔLE DU DOPAGE



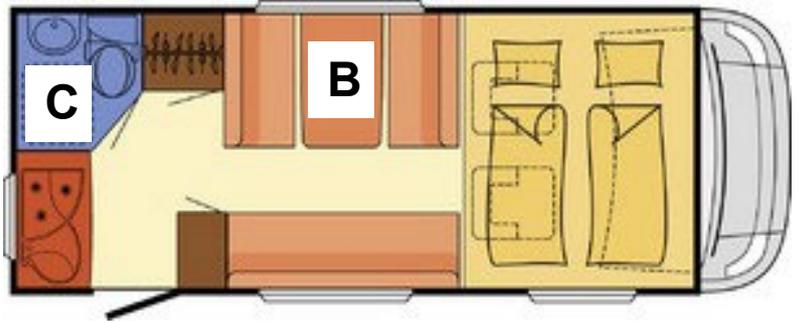
**A:** Salle d'attente  
**B:** Zone de Contrôle\*  
**C:** Toilettes\*



\* Lorsque plus d'un SCP est désigné – 2 B (zones de contrôle) et 2 C (toilettes) sont nécessaires

## MODELE POSTE DE CONTRÔLE DU DOPAGE

### Camping Car



**A: Salle d'attente**  
**B: Zone de Contrôle\***  
**C: Toilettes\***



*\* Lorsque plus d'un SCP est désigné – 2 B (zones de contrôle) et 2 C (toilettes) sont nécessaires*

## MODÈLE POSTE DE CONTRÔLE DU DOPAGE

### Camion



**A: Salle d'attente**  
**B: Zone de Contrôle\***  
**C: Toilettes\***



**A**



**B**

**C**

*\* Lorsque plus d'un SCP est désigné – 2 B (zones de contrôle) et 2 C (toilettes) sont nécessaires*